

POLITIQUE

Les régionalistes en quête de financement

Les régionalistes de la coalition Languedoc et Catalogne étaient environ 80 à Lézignan-Corbières pour peaufiner leur projet pour les régionales.

Difficile problème que celui de construire un programme fédérateur qui convienne à tous les régionalistes de la coalition Languedoc et Catalogne 2004, à 5 mois des élections régionales.

Mais la volonté était là, samedi à 19 h, au Domaine Grand-Moulin à Lézignan-Corbières.

Tous les régionalistes présents s'étaient réunis pour la première fois de façon publique, afin de peaufiner leur programme commun, et leur position politique, avant les élections régionales de mars 2004.

Un programme et des positions que ces Occitans et ces Catalans, qui se veulent "indépendants des partis politiques traditionnels français", semblent avoir du mal à trouver, coincés entre une volonté de conserver leur « Occitanie » tout en restant ouverts à « l'étranger », sans tomber dans le nationalisme.

Trouver en sorte une position politique cohérente entre la volonté de consommer des produits d'abord du terroir, puis français et celle d'exporter le vin de la région et d'accueillir les étrangers. Les débats étaient animés par Joan Peire Laval, président de Pais Nostre et Jean-François Saïssset, conseiller municipal à Trausse-Minervo.

"Humanistes avant tout".

Joan Peire Laval présentait dès le départ la coalition, à savoir les deux mouvements Pais Nostre et Unitat Catalana, et les deux partis, le Parti Occitan et le Parti Nationaliste Occitan, une coalition « humaniste, antiraciste et anti Front National ».

Il soulevait d'emblée le problème auquel est confrontée la coalition à la veille des élections régionales : « Trouver les 100 000 € néces-

"Le département se moque de la culture"

François Dubourdieu et Robert Déjean, conseillers généraux communiqent : lors de la commission permanente du Conseil général de l'Aude du 29 septembre, a été examinée la demande de subvention déposée par le Théâtre Scène nationale de Narbonne.

Il s'agissait, en l'espèce, d'une demande de subvention formulée auprès de la collectivité départementale, par une institution culturelle labellisée par l'Etat et qui bénéficie, à ce jour, uniquement des fonds publics provenant du ministère de la Culture, de la Région Languedoc-Roussillon et de la ville de Narbonne.

Il n'est pas inutile de rappeler que deux autres scènes nationales existent en Languedoc-Roussillon, à Alès et à Sète, et que les deux départements socialistes du Gard et de l'Hérault subventionnent ces deux entités.

Pour des raisons uniquement politiques, le Conseil général socialiste continue à refuser d'aider le développement culturel dans l'Aude, alors même que désormais, le Théâtre scène nationale de Narbonne est devenu, depuis le 1er septembre 2003, un établissement communal. Le rayonnement culturel de la Scène Nationale de Narbonne est une évidence pour tous, sauf pour les socialistes narbonnais et audois.

Au moment où en mars 2004, se-



Convivialité, prises de position et paella au Domaine Grand-Moulin à Lézignan-Corbières. Photo A. J.

raires pour se lancer dans la campagne ».

Les premiers discours paraissent rallier les 80 participants au débat, venus de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et des P.-O. Surtout lorsqu'il s'agissait de s'opposer « aux deux grands blocs, droite-gauche, Blanc-Frêche qui s'affrontent de façon stérile ».

Les questions - commentaires des participants durant le débat, auquel étaient présents Jean Vaquié, le président de la chambre de Métiers, Gérard Schivardi, le nouveau conseiller régional du canton de Ginestas, Michel Curade, le leader audois de la Confédération Paysanne et un délégué d'Unitat Catalana, portaient surtout sur la position de la coalition face à la flambée des prix de l'immobilier et du foncier, ainsi que sur l'intercommunalité.

Une solution à la flambée des prix de l'immobilier ? « Cette flambée est due, en grande partie, à l'achat de terres et de bâtis dans notre région surtout par les Anglais ».

ra organisé le renouvellement d'un certain nombre de conseillers généraux, tous les Audois qui souhaitent que la diffusion de spectacles vivants et, plus généralement l'éducation culturelle soit une véritable priorité dans l'Aude, sauront qu'ils ne peuvent rien attendre de la majorité socialiste du département de l'Aude.

Cette décision négative a au moins l'avantage d'informer clairement les citoyens électeurs de l'Aude. Pour le Conseil général so-

"Le PS tue la liberté des structures intercommunales"

Nouveau Narbonne communi-

que : La presse locale vient de se faire l'écho de la démission de 19 délégués de la Communauté de Communes du canal du Midi en Minervo. Cette situation découle de difficultés relationnelles entre le président en place et le nouveau conseiller général, a priori, non encarté au Parti Socialiste.

Quelle surprise de constater qu'avant que ne soit annoncée cette démission collective, deux réunions de "cabinet" ont eu lieu à Carcassonne, en présence des responsables du Parti socialiste audois, faisant parti, par ailleurs, de la majorité du conseil général de l'Aude. Ainsi donc, ce ne sont pas les élus désignés par les communes membres de cette Communauté de Communes qui déci-

dent de leur avenir, mais c'est le Parti Socialiste et le Conseil Général qui leur dictent leur conduite. En matière de transparence et d'autonomie de décision, on ne peut être que frappé par cette façon de faire que l'on croyait révoquée. Mais l'élection cantonale oblige et souhaite de maintenir la chape de plomb socialiste sur toutes les communes rurales ont fait fi de l'intérêt local pour ne s'intéresser qu'à l'intérêt du seul Parti socialiste. Les électeurs audois qui vont bientôt être appelés aux urnes pour élire leurs conseillers généraux, devront se souvenir qu'en élisant un conseiller général socialiste, il n'éliront pas un homme libre, pire ils éliront quelqu'un qui n'aura pas la possibilité de prendre en compte l'intérêt local mais seulement celui d'un parti.

de ce à quoi l'esquisse du programme de la coalition, distribué à l'entrée en occitan et en français, proposait une solution : « La création d'un fond d'épargne et d'investissement régional ayant pour but de contrer l'inflation immobilière en favorisant à la propriété des personnes à faibles ou moyens revenus, habitant la région depuis au moins 10 ans. Ces prêts bonifiés seraient alimentés par une augmentation des taxes de séjour touristique ainsi qu'une surtaxe sur les plus-values immobilières ».

Des interrogations. L'intercommunalité faisait aussi débat. « Ce regroupement doit-il signifier la disparition des communes ? », demandait Gérard Schivardi, qui voulait connaître la position de la coalition sur ce sujet.

Jean-François Saïssset et Joan Peire Laval n'avaient pas toutes les réponses aux nombreuses interrogations des participants.

Il s'agissait du premier débat, celui mis en place pour justement s'interroger.

A. J.

DE MINUIT A MINUIT

Un individu menace de mort deux femmes

Armé d'un cutter, l'homme a surpris les deux femmes dans leur jardin.

Narbonne. Dimanche soir, un individu a été interpellé sur la voie publique à 22 h 30 par la BAC. C'est un coup de fil qui a alerté la police, émanant d'une femme. Alors qu'elle raccompagnait sa nièce de 18 ans au domicile de celle-ci, elle se serait retrouvée face à un individu dans le jardin, devant la maison.

L'individu, surpris, aurait fait mine de demander un renseignement, puis aurait menacé de mort les deux femmes avec un cutter.

Elles sont alors entrées précipitamment dans la maison et ont aussitôt prévenu le commissariat.

Lorsque la police est arrivée sur les lieux, l'individu était sur la voie publique, il a alors jeté le cutter derrière une haie. Interpellé,

il a fait l'objet d'une garde à vue. Lors de son interpellation, il était couvert de sang et a affirmé s'être disputé avec quelqu'un au cours de l'après-midi. Les deux femmes menacées ont affirmé ne pas le connaître : apparemment, il semblerait que l'homme essayait d'entrer dans la maison lorsqu'il a été surpris.

Né en 1970, ce Narbonnais, mécanicien, faisait l'objet de recherche pour un vol de VTT remontant au 26 septembre dernier. Il avait déjà fait l'objet d'une condamnation antérieure, et éclopé de six mois de prison pour une autre affaire de vol, mais avait bénéficié d'une grâce. Remis en liberté, il est convoqué devant le tribunal pour menace de mort avec arme, et vol de VTT.

A NOTER

Le Téléthon, ça se prépare.

Aujourd'hui à 19 h, à l'Espace Liberté sera signée la convention Téléthon. Pour la 17e année consécutive, l'Association française contre les Myopathies organise le Téléthon les vendredi 5 et samedi 6 décembre prochains. Pour préparer la réussite de cette manifestation dans le Narbonnais et sur la côte audoise, la coordination Téléthon de l'Aude invite les futurs organisateurs de manifestations et toutes les personnes qui ont envie d'apporter leur aide à la réunion d'information qui se tiendra à la salle de réunion de l'Espace de Liberté ce mardi.

Aux combattants de moins de 20 ans. La permanence narbonnaise a lieu ce mardi 21 octobre à 10 h 30 à la Maison du combattant, rue Deschamps.

A la Mutuelle de retraite des combattants. La retraite mutualiste du combattant : complètement de retraite privilégié (aucune limite d'âge, participation d'Etat de 12,5 à 60 %, réduction d'impôts, retraite non imposable, capital transmissible sans droits de succession) est accessible aux détenteurs du TRN : Algérie (54 à 64), Indochine (45 à 57) et missions extérieures.

Renseignez-vous auprès de la Mu-

tuelle de retraite du combattant, au service des combattants et de leur famille, qui assurera une permanence aujourd'hui de 14 h à 17 h à la Maison des combattants, rue Jean Deschamps à Narbonne (04 68 45 21 88) ou (06 89 39 08 26).

Il faut cultiver son jardin. L'Association Lou Cabanel fonctionne depuis 5 ans. Elle met à la disposition des personnes en difficulté une parcelle de terre pour leur permettre de cultiver leurs légumes. Pour les bénévoles qui gèrent ce service il est demandé quelques heures de présence par semaine pour conseiller, accueillir ces jardiniers, et mettre à leur disposition les outils nécessaires.

Tel : 04 68 32 13 01 ou 04 68 33 76 47. Siège du Secours catholique, 1 bis rue Guiraut Riquier.

Cérémonie des Rapatriés. Samedi 1er novembre, les rapatriés et leurs amis sont invités à se retrouver à 9 h 45, comme chaque année, au pied de leur stèle du cimetière de Cité, afin de se recueillir en mémoire de leurs chers disparus reposant sur leur sol natal, terre étrangère maintenant.

A 10 h 30, une messe sera célébrée en la cathédrale Saint-Just, pour le repos de leurs âmes.

LES FILMS A NARBONNE

AU MEGA CGR

Tél. 08 92 68 04 45. 36-15 CGR.

American pie : marions-les 14 h, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 15
Bad boys 2 14 h, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 15
Film de Michael Bay avec Will Smith.

Cette femme-là 14 h, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 15
Film de Guillaume Micloux avec Josiane Balasko.

Mystic river 14 h, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 15
Film de Clint Eastwood avec Sean Penn.

Janis et John 14 h, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 15
Film de Samuel Benchetrit avec Marie Trintignant, Sergi Lopez.

Je reste 14 h, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 15
La ligue des gentlemen extraordinaires 14 h, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 15

Underworld 16 h 30, 22 h 15
Film de Len Wiseman avec Scott Speedman.

Jeux d'enfant 14 h, 16 h 30, 19 h 45, 22 h 15
Film de Yann Samuel avec Guillaume Canet.

Bruce tout puissant 14 h, 19 h 45
Film de Tom Shadyac avec Jim Carrey.

Attention, le MEGA CGR et le Vox changent les tarifs : 8 € la place en plein tarif ; 6,50 tarif réduit ; 5, 80 tarif CE ; lundi et jeudi à 5 € ; tarif étudiant 5,50 €.

AU CINE CLUB MJC

Les lundis au soleil 21 h
Film de F. Léon de Aransa.